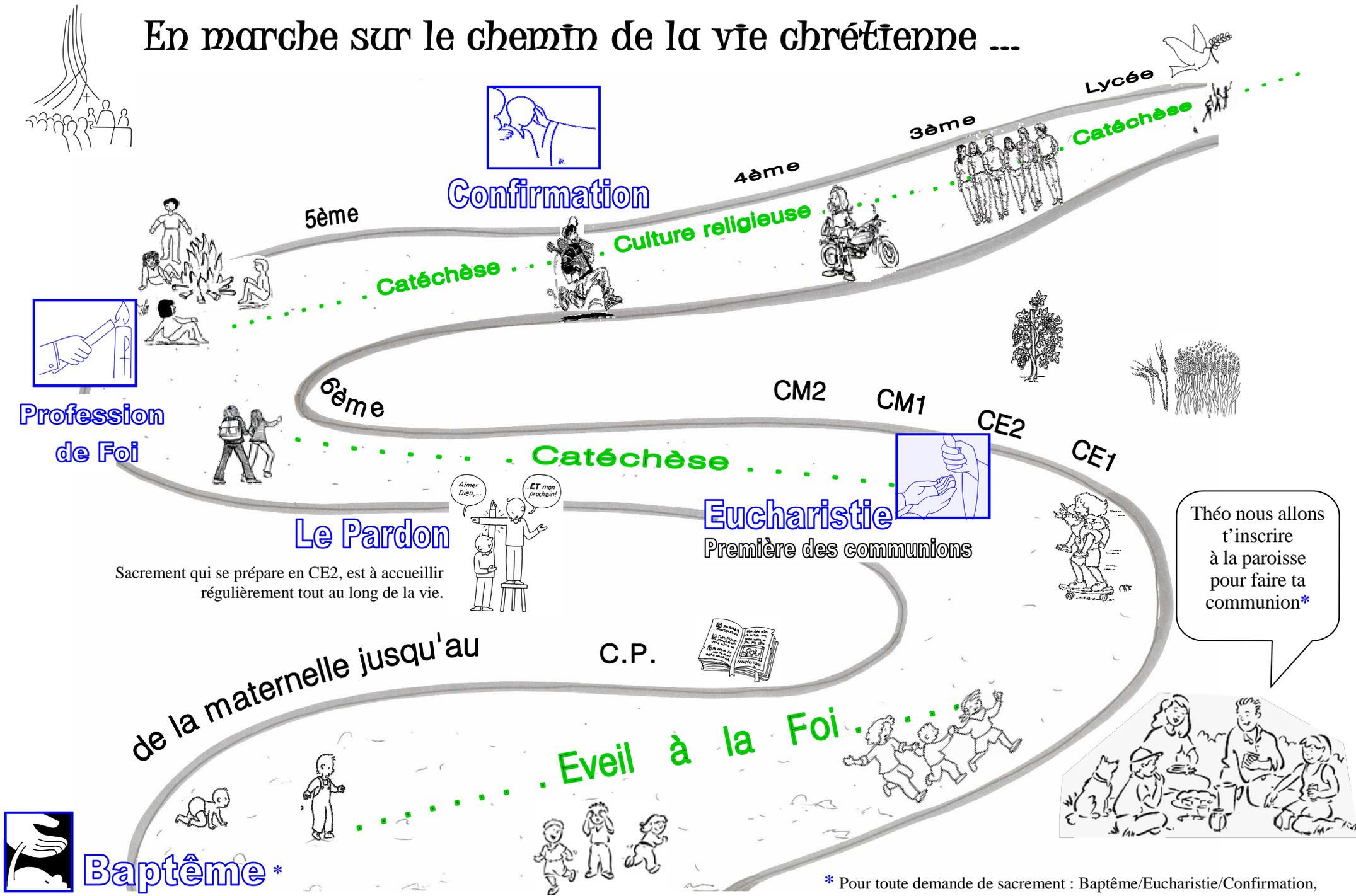


En marche sur le chemin de la vie chrétienne ...



* Si l'enfant n'est pas baptisé, voir au dos de la feuille.

* Pour toute demande de sacrement : Baptême/Eucharistie/Confirmation, et quel que soit l'âge : enfants, jeunes, adultes une inscription est à faire à la paroisse.